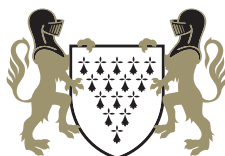


GUÉRANDE MAGAZINE

DOSSIER

**NATURE ET BIODIVERSITÉ :
VOTRE VILLE S'ADAPTE**



Ville de
Guérande

édito



Chères Guérandaises, chers Guérandais,

L'été dernier, nous avons fait face à des conditions météorologiques extrêmes marquées par la canicule et une grave sécheresse liée au dérèglement climatique. Face à ce constat, nous agissons depuis le début de notre mandat pour faire de notre ville une cité modèle, plus durable et plus résiliente et qui agit concrètement pour une transition écologique locale.

Les projecteurs sont trop souvent braqués sur les grandes politiques publiques nationales et beaucoup moins sur les initiatives et actions concrètes menées par les équipes municipales. Pourtant elles sont déterminantes car les collectivités locales constituent la bonne échelle de décisions.

Je vous invite à découvrir ces actions concrètes dans un dossier dédié aux nouvelles pratiques mises en place par votre commune pour économiser l'eau et protéger la biodiversité.

L'été est aussi une période de vacances et de détente et notre ville met tout en œuvre pour satisfaire vos attentes et vos projets. Aussi, nous vous proposons à la fin de notre journal municipal un article consacré aux activités sportives et culturelles afin de vous permettre de vous projeter et de planifier sereinement les mois à venir.

Je vous souhaite une bonne lecture et un agréable été.

**Nicolas Criaud
Maire de Guérande**

||

Nous agissons depuis le début de notre mandat pour faire de notre ville une cité modèle, plus durable et plus résiliente

||

Gwenrannadezed ha Gwenranniz ker,

En hañv tremen hor boa talet ouzh doareoù amzer eizhañ anadet gant ur maread tomm-gor hag ur sec'hor grevus devoudet gant an ardommañ hinel. Diwar se, abaoe deroù hon leuriadur e labouromp evit ober eus hon c'hêr ur geoded skouer, padusoc'h ha harpusoc'h, ur geoded a labour ent-wir evit un ardreuziñ ekologel lec'hel.

Re alies e vez bannet ar gouloù war ar politikerezhioù foran stadel ha nebeut-tre war ar c'hentodennoù hag an oberoù louereel kaset gant ar skipailhoù dinazel. Devoudus ez int koulskoude rak al live divizout mat eo hini ar strollegezhioù lec'hel.

Ho pediñ a ran da zizoleiñ an oberoù louereel-se en un teuliad gouestlet d'an embregoù nevez lakaet da dalvezout gant ho kumun a-benn arboellañ an dour ha gwareziñ al liesseurtelezh.

Ur prantad vakañsiñ ha kemer didorr eo an hañv ivez ha lakaat a ra hon c'hêr da dalvezout kement ha ma c'hell evit bastañ d'ho kortoz ha d'hoc'h erbaroù. Sed e kinnigomp e dibenn ar c'hannadig-mañ ur pennad-skrid gouestlet d'an obererezhioù sportel ha sevenadurel e-sell da reiñ deoc'h an tu da raktresañ ha da steuñvekaat didrabas ar mizioù da zont.

Ul lennadenn vat hag un hañvezh kaer a hetan deoc'h.

sommaire



P. 4
Dossier



P. 7
Cadre de vie



P. 8
Solidarités



P. 9
Ils font Guérande



P. 10
Votre été à Guérande



P. 12
L'agenda de la rentrée



P. 14
Culture et Patrimoine



P. 15
Retour en images

P. 16 • Tribunes

P. 18 • Le Maire
vous répond

P. 19 • Le programme
de l'été
(à détacher !)



Ville de
Guérande

Directeur de la publication : **Xavier Fournier**

Rédacteur en chef : **Guillaume Bollet**

Rédaction : **Heilen Beyer, services municipaux de la Ville de Guérande**

Traduction bretonne : **Laurent Motrot**

Visuels : **Ville de Guérande, William Grain-Lambert / Monsieur Banane, David Corbillé, Christophe Lorsch, Merzhin, SotaSalta, Roller Brass Band, Club Photo de Guérande, Cap Atlantique, Adobe Stock**

Maquette et mise en page : **Second Regard**

Impression : **Icônes (56) - Certifié PEFC™ 10-31-3162 - Imprim'vert**

Retrouvez toute l'info de votre ville
sur www.ville-guerande.fr

Suivez-nous sur



Tirage : 9 170 exemplaires

Distribution : toutes les boîtes aux lettres des foyers guérandais. Guérande Magazine est à votre disposition à l'Hôtel de Ville et dans les bâtiments municipaux.



Il est également consultable sur le site de la Ville,
en version numérique ou audio.

Une gestion raisonnée des espaces verts



La Ville de Guérande a pour ambition de maintenir et de développer son cadre de vie exceptionnel et préservé en pratiquant des méthodes de culture respectueuses de la biodiversité et des équilibres naturels. Ainsi, les pratiques de l'unité paysage et environnement ne cessent d'évoluer vers la mise en place d'actions durables et respectant la biodiversité. Par des engagements contractuels, des pratiques exemplaires et une approche novatrice, la Ville de Guérande met le développement durable au cœur de son action.



Préserver la biodiversité

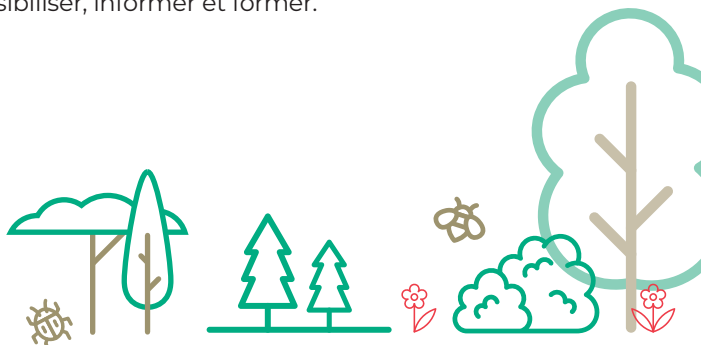
La presqu'île de Guérande est connue pour sa grande diversité d'espèces animales et végétales. La multitude et la variété des zonages réglementaires environnementaux attestent de cette valeur environnementale et biologique : les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique y sont nombreuses. 8 sites sont également inscrits au réseau européen Natura 2000. La responsabilité de la Ville est donc grande dans le maintien de la diversité des espèces et habitats d'espèces.

Des engagements forts

La Ville de Guérande s'est engagée dans différents dispositifs tels que l'Atlas de la biodiversité communale, la Charte communale « pour désherber les espaces publics sans polluer », la Charte pour la préservation de la biodiversité des bords de route, la Charte forestière ou encore le Contrat de territoire milieux aquatiques.

Parmi les objectifs fixés par ces dispositifs, la Ville de Guérande participe à :

- lutter contre les pollutions diffuses en réduisant les teneurs en pesticides et métaux lourds ainsi que les apports en azote et phosphore ;
- améliorer l'état des cours d'eau et des marais ;
- prévenir et réduire les phénomènes d'inondations urbaines (hors submersions marines) ;
- optimiser l'utilisation de l'eau en s'adaptant au changement climatique ;
- sensibiliser, informer et former.





Une charte forestière pour valoriser la forêt et son économie sur le territoire

5 600 hectares de forêts sur l'agglo soit **14 %** de la surface de Cap Atlantique.

10 % des espaces boisés sont communaux ; le reste appartient aux **9 000** propriétaires.

Après **9** réunions rassemblant plus de **30** structures, la charte a été signée le 18 avril dernier par Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique.

27 actions mises en place sur 2 ans.

3 objectifs

Économique : créer de l'emploi pour exploiter le bois issu de la forêt qui permettra de répondre aux besoins énergétiques du territoire.

Écologique : s'assurer de la gestion durable de ces espaces.

Social : permettre la réappropriation et la redécouverte de ces espaces par la population.

Ainsi, cette charte vise à répondre à des enjeux forts pour le territoire : adaptation de la forêt au changement climatique, accompagnement des professionnels de la filière, développement des circuits courts, développement du bois de construction, prise en compte de la biodiversité, des sols et du paysage dans l'exploitation sylvicole ou encore sensibilisation du grand public sur les multiples enjeux de la forêt.

Des pratiques qui en découlent

Zérophyto à Guérande depuis plus de 15 ans

Guérande a été la deuxième commune du territoire à être « zérophyto ». En effet, depuis 2007, la Ville met en place des pratiques vertueuses pour éliminer l'utilisation de produits phytosanitaires.

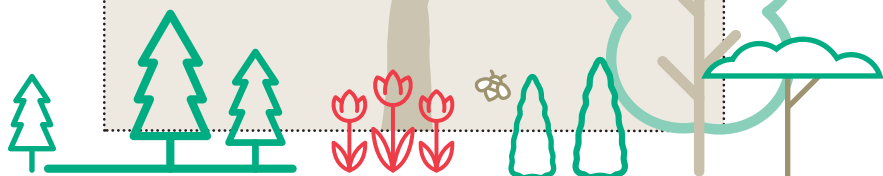
Engazonnement des cimetières

Les cimetières de la ville sont en cours d'engazonnement depuis 2022. Le choix de l'engazonnement favorise la biodiversité car plus aucun produit chimique nuisible à l'environnement n'est utilisé. Il permet notamment le développement d'une faune d'insectes qui trouve refuge dans les nouveaux espaces enherbés.

Une attention particulière portée aux arbres

Le patrimoine arboré de la commune est composé au dernier relevé d'une soixantaine d'essences sur le domaine public. L'unité paysage et environnement est dotée d'un arboriste grimpeur, d'un diagnosticien confirmé et d'une apprentie travaillant spécifiquement sur l'inventaire et le diagnostic des arbres de la commune.

La politique de l'arbre est vertueuse et respecte bien évidemment les principes de la taille raisonnée. Cette méthode de taille permet un entretien fréquent des arbres et arbustes en respectant un équilibre entre la physiologie de l'arbre, ses besoins, son esthétique et son adaptation aux contraintes urbaines. Elle prend en compte aussi bien l'âge de l'arbre, son essence et son port naturel que son mode de gestion.





Penser une action globale

Au-delà des pratiques du service Espaces Verts, de nombreuses animations et propositions autour de la biodiversité sont portées par la Ville.

Les vergers et jardins partagés
L'équipe municipale s'est engagée à créer 2 vergers par an. Ainsi, le verger collectif des Mimosas a été inauguré en avril dernier. Ce verger est ouvert à tous et comprend 700 fraisiers, 200 arbustes et 18 arbres fruitiers.

Le dispositif « 1 arbre, 1 vie »
Chaque année la commune offre 1 arbre ou 3 arbustes pour chaque enfant né à Guérande, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Brière.

Culture et Patrimoine : l'exposition Fontaine, boirai-je de ton eau ?

La nouvelle exposition de la Porte Saint-Michel - Musée de Guérande porte sur les enjeux liés à l'eau. Dans une scénographie originale, l'exposition s'inspire de l'actualité pour aborder la question de l'accès à l'eau.

Semaines Guérandaises du Développement Durable

Depuis trois ans, la municipalité institue différents événements autour de l'économie circulaire, de la gestion durable de l'eau, des mobilités douces ou encore de la place de l'arbre dans la ville, à travers différentes actions, ateliers ou conférences.

Retrouvez les prochaines dates pages 12-13 !

La gestion différenciée

L'unité paysage et environnement pratique la gestion différenciée sur la strate herbacée (herbes, pelouses, bords de fossés, etc.). Dans les zones où il est constaté qu'il n'y a pas usage, les agents profitent de cette opportunité pour ne faucher qu'une ou 2 fois par an. Le service a d'ailleurs fait l'acquisition de matériel spécifique pour réaliser les fauches avec exportation : elles permettent une bonne gestion de la flore invasive tout en préservant les lieux de reproduction des espèces présentes.

Quant à la tonte, dans les zones horticoles, elle est réalisée avec le procédé du mulching -ou paillage-. Dans les parcs et jardins, les agents laissent intentionnellement des carrés d'herbe haute, en bordure de murets ou autour des arbres par exemple. Ce désherbage raisonné, s'il peut s'apparenter à un laisser-aller, est en réalité volontairement mis en place afin de préserver la biodiversité de notre commune.

La formation des agents

La strate arbustive (les arbustes) est l'une des strates les plus présentes à Guérande par le biais des haies. L'ensemble du personnel a participé à une formation sur la taille arbustive raisonnée et applique au quotidien les principes de cette pratique.

De même, 12 agents du service ont été formés spécifiquement par le Conservatoire des Espaces Naturels à la conservation et à la restauration des affleurements rocheux. Ces ensembles de roches sont essentiels car fleurs, insectes, reptiles et oiseaux y trouvent des habitats naturels d'exception.



Le pastoralisme

Le saviez-vous ?

La Ville dispose d'un cheptel de 14 moutons.

Concilier sécurité et cadre de vie agréable

Pour l'équipe municipale comme pour les Guérandais, l'embellissement de la ville prend une dimension sociale et culturelle. Grâce à un changement de pratiques et à de nouveaux usages, l'unité paysage et environnement de la Ville agit au quotidien pour la préservation de notre patrimoine naturel. Tout en garantissant un cadre de vie agréable aux habitants et une sécurité optimale sur les bords de route et chemins, ils préservent la biodiversité en respectant le cycle de développement de la flore et la période de reproduction des oiseaux, amphibiens et reptiles.

Les effets sont attendus rapidement et permettront le maintien sur le territoire des espèces protégées, l'augmentation du nombre d'espèces animales et végétales, l'amélioration des conditions de reproduction des espèces et de la qualité de l'eau. Parallèlement, ils œuvrent pour que Guérande, Ville d'art et d'histoire, continue d'arborer des parterres fleuris, qui font la joie des touristes comme des Guérandais.

Pourquoi ça construit à Guérande ?

La Loire-Atlantique est un territoire très attractif qui doit accueillir tous les ans 17 000 nouveaux habitants. La presqu'île guérandaise n'échappe pas à cette attractivité, à la fois résidentielle et touristique. La part des résidences secondaires est plus limitée à Guérande que chez des communes voisines, cependant, il n'est pas toujours facile de trouver des solutions adaptées pour se loger.

Malgré les constructions réalisées ces dernières années à Guérande, le marché de l'immobilier a beaucoup augmenté et accéder à un logement est de plus en plus compliqué. Cette difficulté ne concerne plus uniquement les catégories socio-professionnelles les plus pauvres mais aussi des ménages insérés socialement et économiquement. La loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » impose une part de logements sociaux de 25%. La Ville de Guérande n'atteint pas cet objectif malgré les dispositions adoptées dans le Plan Local de l'Urbanisme (sur certains secteurs, c'est un taux de 33% qui est demandé aux aménageurs).

Alors comment répondre à cette attractivité, aux besoins des habitants tout en préservant notre territoire ? Si pendant longtemps la ville s'est construite par ajouts successifs de quartiers plus ou moins importants, le contexte actuel nous impose de penser autrement notre développement. Construire plus sur moins d'espace doit être un acte réfléchi pour que la sensation de densité ne soit pas mal vécue et que la nature en ville continue à avoir sa place. Ainsi, les constructeurs, architectes, urbanistes, paysagistes accompagnent la commune pour travailler sur des formes urbaines adaptées.

Entre les terres agricoles qui sont devenues constructibles et le développement des axes routiers, c'est l'équivalent de la surface d'un département qui disparaît en France tous les 10 ans. Face à cela, l'État demande aux collectivités de réduire de manière importante l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux terrains. Ainsi, la loi « Climat et Résilience – Zéro Artificialisation Nette » demande aux communes de diminuer de moitié l'artificialisation nouvelle d'ici 2031, et plus aucune artificialisation nouvelle à horizon 2050.



Face aux contraintes réglementaires qui s'imposent à nous, et face à cette nécessité de répondre à la demande de logements abordables financièrement, il nous faut repenser le développement urbain, tout en préservant le cadre de vie des Guérandais.

Jacques Guihéneuf

Adjoint en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et des Transports



Objectif de Développement Durable (ODD) n°11.2

Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable



Opération zéro mégot dans notre agglo

Cet été, agissons pour éradiquer ce déchet de notre territoire.

Pour faire évoluer les mauvais réflexes, Cap Atlantique renouvelle cette année encore la distribution de cendriers de poche, à emmener partout avec vous lors de vos sorties. Ces cendriers de poche seront disponibles gratuitement à l'Hôtel de Ville de Guérande (de même que dans toutes les mairies de l'agglo), dans les offices de tourisme et dans tous les postes de secours des sites de baignade.



Aidants, faites une pause le temps d'un Café Répit

Vous accompagnez un proche en situation de dépendance, de perte d'autonomie ou atteint d'une maladie neuro-évolutive ? Le relais des aidants, ALFa Répit, est là pour vous accompagner.

Cette structure d'accompagnement apporte un soutien aux aidants, est un lieu d'écoute, d'information et de formations pour aider à comprendre la maladie et les comportements qui y sont liés et découvrir des outils pour éviter de s'épuiser.

Parmi les différents rendez-vous qu'il propose, le Café Répit permet de se retrouver une fois par mois dans un lieu convivial autour d'un verre, d'un thé ou d'un café et d'exprimer ses préoccupations en rencontrant d'autres aidants. Un thème différent est proposé à chaque rencontre pour faciliter les échanges, animés par une professionnelle.

D'autres activités sont également proposées : ateliers bien-être, séjours répit, relayage, sorties... Autant d'occasions de rencontrer des personnes qui partagent le même vécu, de développer sa vie sociale et de faire une pause. Les membres d'ALFa Répit peuvent aussi se déplacer à domicile ou près de chez vous.

Café Mémoire et Répit, tous les 3^e vendredis du mois, de 14h30 à 16h, au magasin « Trésors des régions », route de Saillé.

+ d'infos

ALFa Répit, le Relais des aidants
02 40 66 94 58 / contact@alfarepit.fr

Ouverture d'une mutuelle solidaire à Guérande

La question des inégalités face à la santé dans l'accès aux droits et le recours aux soins est un sujet majeur. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins de l'ensemble des habitants et permettre l'accès à tous à une complémentaire santé qualitative et durable, à un prix abordable pour tous, la Ville de Guérande a développé un projet de mutuelle solidaire.

La Ville a mis en concurrence plusieurs mutuelles dernièrement et c'est la MCRN qui a été retenue. Cette mutuelle propose donc des formules préférentielles aux Guérandais. En effet, pour ceux qui feront le choix d'adhérer et de souscrire un contrat individuel, celui-ci sera à des tarifs négociés collectivement.

Pour qui ?

Tous les Guérandais, majeurs et mineurs, sans conditions de ressources.

Pour quoi ?

Pour vous faire rembourser la part complémentaire de vos dépenses de santé. Cela signifie que cette aide rembourse ce qui n'est pas remboursé par l'Assurance Maladie. Vous disposez de garanties de qualité, pour des interventions dentaires, d'optique, une hospitalisation, etc. pour un tarif de cotisation accessible à tous.

Quand ?

Les adhésions débutent en septembre 2023.

Comment ?

En contactant la conseillère mutualiste attachée à Guérande : Edwige Lobbestaël au 07 84 12 70 39 ou sur ellobbestael@mutuellemcrn.fr

+ d'infos

Mutuelle MCRN : 02 40 89 22 91
www.mutuellemcrn.fr



Entrée libre !

Zyc'ô Remparts va vous faire danser cet été

Zyc'ô Remparts revient le 15 juillet pour sa 9^e édition, avec au programme Merzhin, PHEROCE, Do the Dirt et Beryce, gagnant du Tremplin Zyc'ô Remparts 2023.

La musique avant tout

Cette association a toujours eu comme objectif d'organiser un temps festif et musical à Guérande pendant la période estivale. De ses débuts, il y a 10 ans, à aujourd'hui, la programmation a toujours mis en valeur des groupes de musique de rock et blues venant de la région. Cette année encore, des groupes locaux et émergents vous donnent rendez-vous pour danser le temps d'une soirée, samedi 15 juillet.

La tête d'affiche de 2023, Merzhin, est un groupe de rock originaire de Bretagne. Leur concert vous portera dans des compositions rock, où se mêlent guitare, instruments à vent et notes celtiques. Au programme également PHEROCE, un groupe de musiciens qui alternent avec subtilités des compositions électro-rock et des sons plus oniriques, ainsi que Do the Dirt, un duo de blues envoûtant. Retrouvez aussi sur scène le gagnant du Tremplin organisé tous les ans par l'association : Beryce, un chanteur folk rock qui ne manquera pas de vous envouter.

Des bénévoles qui assurent

Parallèlement à la programmation musicale, des stands de restauration et buvettes tenus par des bénévoles vous proposeront des boissons et un menu spécial pour cette soirée : moules frites.

Chaque année ce sont environ 80 personnes qui se rendent disponibles : préparation de la nourriture, service au bar, accueil du public et des artistes, sécurité, montage et démontage, autant de missions réalisées par ces bénévoles pour vous garantir une fête réussie. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Zyc'ô Remparts car ils ont toujours besoin de coups de main : zycorockblues@gmail.com.

Rendez-vous samedi 15 juillet à partir de 18h à la Coulée verte. Entrée à prix libre. La majeure partie des recettes est ensuite reversée à l'association humanitaire Gazelenn'Breizh qui organise une course caritative au Sénégal.



||

Zyc'ô Remparts organise un festival incontournable à Guérande. Il faut saluer les bénévoles engagés pour ce temps fort de l'été.

Xavier Fournier

Adjoint en charge de l'Attractivité, de la Communication et des Relations européennes

||

+ d'infos

Zyc'ô Remparts : zycorockblues@gmail.com et sur Facebook @Zyc'ô Remparts



Ceuzinha Gomes Sa, athlète et agent de la Ville

À seulement 20 ans, Ceuzinha Gomes Sa aura peut-être l'opportunité de participer aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Portrait de cette graine de championne, autant à l'aise sur une piste d'athlétisme que dans les cuisines de l'école de la Pradonnais.

Ceuzinha s'est tournée vers l'athlétisme il y a quelques années car c'est un sport qui permet de pratiquer différentes disciplines, même si ce qu'elle préfère reste le 100 mètres haies. En mai dernier, elle a d'ailleurs battu son record en faisant le 100 mètres haies en 15'57 secondes. Cette jeune athlète, qui n'a pas moins de 46 médailles chez elle, s'entraîne minimum 3 fois par semaine. Son but : être sélectionnée pour les Jeux Paralympiques 2024, aux 400 mètres en sport adapté. Parallèlement, Ceuzinha travaille dans le service Restauration scolaire de la Ville de Guérande où elle est en contrat d'apprentissage. Elle nous explique s'être orientée vers la restauration car elle adore cuisiner depuis toujours. Son parcours professionnel n'est pas sans lien avec son parcours sportif : entraînement, alimentation, nutrition, tout est lié. Elle se forme ainsi dans un domaine où la question du bien manger est au cœur de son quotidien. Ce qu'on peut lui souhaiter pour la suite ? De bons résultats à venir afin qu'elle soit sélectionnée aux JO 2024 pour représenter la France... et la presque île de Guérande !



||

Ceuzina est une belle illustration de l'inclusion et la preuve que tout est possible avec de la volonté. Elle arrive à mener de front travail, étude et sport de haut niveau. Nous sommes fiers à la ville de soutenir les jeunes pleins de talents et de les accompagner dans l'accomplissement de leurs rêves.

Stéphane Simon

Conseiller subdélégué au Handicap, à l'Économie sociale et solidaire, à l'Emploi et à l'Égalité des chances

||

Du 11 juillet au 26 août, composez votre été à Guérande !



+ d'infos

www.ville-guerande.fr et sur les réseaux sociaux

Pour cette troisième édition des Parenthèses Guérandaises, sports, rencontres littéraires, cinés plein air, aventures historiques ou découvertes musicales sont à nouveau au rendez-vous. En semaine ou en week-end, de nombreux événements vous feront vivre un été animé où chacun saura trouver ce qui lui plaît.

Le début des festivités se lancera avec le Guérande Roller Tour le 11 juillet qui, pour l'occasion, accueillera les Roller Brass Band, une fanfare sur roulettes pour accompagner les plus sportifs. À suivre également tout au long de l'été, les ciné-remparts ou les visites inédites de la Porte Saint-Michel, sans oublier les incontournables rendez-vous avec Zyc'Ô Remparts, Les Celtiques et le Village Vignerons. Un été à Guérande entre douceur de vivre et découvertes inédites !

Retrouvez le programme détaillé à la fin de ce magazine. N'hésitez pas à le détacher pour l'avoir sous la main tout l'été !



Êtes-vous sûr de bien connaître la Porte Saint-Michel ?

La Porte Saint-Michel vous ouvre à la visite les seuls intérieurs médiévaux de la cité. Venez explorer son architecture défensive et résidentielle, flâner sur son chemin de ronde ou parcourir l'exposition Fontaine, boirai-je de ton eau ?. Des médiateurs passionnés et passionnants vous y

guideront tous les jours, en journée ou en nocturne les jeudis soir, en mode express en 20 min (combles ou tour Sainte-Anne) ou théâtral. Partagez avec eux un moment d'immersion dans l'histoire !

Et pour poursuivre la visite...

Avec Guérande, Ville d'art et d'histoire et l'Office de tourisme intercommunal, il y en aura pour tous les goûts et tous les publics. Des visites thématiques comme la cité bretonne aux balades gourmandes avec dégustation, du clocher de la collégiale à la cité des défis, des jeux de piste aux activités artistiques des p'tits aux grands explorateurs, à vous de choisir !

+ d'infos

Porte Saint-Michel
02 28 55 05 05
porte.saintmichel@ville-guerande.fr

École des Arts et du Patrimoine
02 40 15 10 01
ecole.artspatrimoine@ville-guerande.fr

Office de Tourisme
02 40 24 34 44



Objectif de Développement Durable (ODD) n°11.4

Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel

Des passionnés s'exposent à Guérande

Comme chaque année, le Club Photo de Guérande expose les œuvres de ses 75 membres lors de l'exposition "Regards 2023". Les visiteurs pourront admirer les quelque 200 photographies du Club qui illustrent le travail de l'année. Le thème étant libre, chacun voyageera selon l'inspiration des auteurs qui s'expriment. Du 29 juin au 13 juillet 2023, au centre culturel Athanor de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h du mardi au samedi.



Le GRAG aussi revient cette année avec une exposition

Le Groupe de Recherches Artistiques Guérandaises est une association d'artistes, peintres et sculpteurs qui se retrouvent plusieurs fois par an lors d'ateliers de travail en commun ou lors de l'exposition annuelle. C'est alors l'occasion de présenter des invités d'honneur, peintres et sculpteurs, largement reconnus pour leur rayonnement artistique.

Du 1^{er} au 16 septembre, au centre culturel Athanor.

Profitez de l'été en toute sérénité

Que vous partiez en vacances ou que vous restiez sur la presqu'île pendant l'été, la Ville de Guérande met en place différents dispositifs pour assurer à ses habitants un été en toute tranquillité.

La Ville de Guérande accompagne les plus vulnérables en cas de grande chaleur

Le saviez-vous ? Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Guérande dispose d'un registre des personnes vulnérables. Ce registre permet au CCAS de prendre des nouvelles des personnes isolées, en cas par exemple d'épisode de canicule.

Les personnes inscrites sur ce registre sont appelées par des bénévoles* ou des agents du CCAS afin de s'assurer qu'elles sont en bonne santé, de leur prodiguer des conseils et maintenir le lien social. Le registre s'adresse à un public large ; sont concernées :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes en situation de handicap, résidant à leur domicile,
- les autres publics vulnérables du fait de leur isolement et non pris en charge par un service particuliers (femmes enceintes...).

L'inscription peut être réalisée par la personne en question mais également par un tiers (représentant légal, parent, médecin, ami...) en remplissant le formulaire que vous trouverez sur le site de la Ville ou auprès du CCAS.

* Intéressé par le bénévolat ?
Contactez le CCAS !

+ d'infos

CCAS 02 40 24 99 57
accueil.ccas@ville-guerande.fr



La Police Municipale exerce une mission de prévention. Plus de pédagogie, c'est éviter les accidents et mieux protéger notre population.

Joseph Gaultier
Conseiller subdélégué à la Tranquillité publique et à la Sécurité

Des actions de prévention routière plus conséquentes en période estivale

Pendant les vacances d'été, période reconnue de forte affluence touristique sur nos routes, les agents de la Police Municipale œuvrent chaque jour, au moment de leurs patrouilles, pour réduire le sentiment d'insécurité routière sur la commune.

Parmi leurs actions, ils procèdent ainsi à des relevés d'infractions et des mesures de prévention des risques, ils mettent en place des temps de surveillance des axes de circulation réputés accidentogènes (croisements, grands boulevards, parkings publics, etc.), des opérations de contrôle de vitesse et d'alcoolémie, un filtrage aux portes de la cité médiévale pour réguler et diminuer le flux de véhicules dans l'intramuros, la pose de barrières anti-véhicules ou encore la régulations des véhicules « ventouses » (qui restent stationnés au-delà de la limite réglementaire du code de la route).

Ces missions s'ajoutent à leurs actions habituelles telles que la régulation routière des flux de circulation en cas d'accident sur la voie publique, en cas d'arrivée massive de personnes non fixées ou de convoi exceptionnel, ils aident à la réflexion locale sur l'aménagement des zones de stationnement, des sens de circulation, de la répartition des aires de stationnement dédiés à tous les gabarits de véhicules ou encore développent des actions pédagogiques de prévention routière à destination du public scolaire : prévention dans les collèges, permis piéton, permis vélo avec une partie théorique en classe et une partie pratique sur piste.

Opération Tranquillité Vacances

L'opération Tranquillité Vacances vous permet de partir sereins lors de vos vacances.

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la Police Municipale de Guérande de surveiller votre domicile. Les agents effectuent alors des passages réguliers à votre domicile pendant votre absence et jusqu'à votre retour. En cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages), les policiers vous appellent.

Pour cela, il suffit de vous enregistrer au moins 48 heures avant votre départ via un formulaire en ligne sur www.ville-guerande.fr > rubrique Vie pratique > Sécurité

+ d'infos

Police Municipale : 02 40 42 99 04

C'est la RENTRÉE

Une même journée, un même lieu pour rencontrer l'ensemble des associations Guérandaises qu'elles soient sportives, culturelles, à vocation sociale ou environnementale...

C'est toute la richesse et la diversité du tissu associatif qui sera à l'honneur le samedi 9 septembre de 10h à 17h au complexe sportif de Kerbiniou. Ce rendez-vous incontournable de la rentrée rassemble plus de 70 associations ; l'occasion de rencontrer des passionnés qui seront ravis de vous guider et vous renseigner sur les activités de votre choix.



Le Congrès de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne
Du jeudi 7 au samedi 9 septembre
Athamor



Le Forum des associations
Samedi 9 septembre
Complexe sportif de Kerbiniou



Concert de musique sacrée : Fauré et son héritage
Dimanche 17 septembre
à 15h30 dans la collégiale Saint-Aubin



Les Journées européennes du patrimoine
16 et 17 septembre

Comme chaque année, venez célébrer les journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre. Cette 40^e édition aura pour thème « le patrimoine vivant », l'opportunité de valoriser le patrimoine culturel immatériel avec la participation exceptionnelle des Veuzous de la Presqu'île pour leurs 30 ans.



Le World clean up day
Samedi 16 septembre
Rendez-vous devant la Porte Saint-Michel



La Fête du vélo
Dimanche 24 septembre
de 11h à 17h
Coulée Verte



Paille à sons
Concerts, restauration et Olympiades de la paille par Savonne-toi d'paille
Samedi 16 septembre
à partir de 13h et toute la soirée à Queniquen



L'Ouverture de la saison culturelle en musique

Rendez-vous vendredi 29 septembre

Plus d'infos page 14 !



La Journée douce dans les marais salants

Dimanche 22 octobre

de 9h à 17h



Les Veuzous de la Presqu'île fêtent leurs 30 ans

Du 15 au 23 septembre

- Le samedi 16 septembre, animations et déambulations dans les rues de Guérande et fest-noz à Saillé le soir
- Le dimanche 17 septembre, repas chanté dans la salle de Saillé
- Le mardi 19 septembre, conférence sur la veuze à Athanor et le jeudi 21 septembre, sur le chant au Musée des Paludiers
- Le vendredi 22 septembre, à 20h30, concert dans la collégiale Saint-Aubin
- Le samedi 23 septembre, animations et déambulations dans les rues de Guérande le matin

Retrouvez le programme complet sur www.lesveuzousdelapresquile.fr

Inscriptions scolaires

Il est encore temps d'inscrire vos enfants dans les écoles, aux accueils périscolaires et à la restauration scolaire pour l'année 2023/2024.

+ d'infos

Maison de la Famille : 02 40 15 10 50
accueil.maisondelafamille@ville-guerande.fr

Le grand retour des festivités entre voisins !

Si l'année 2022 a permis à certains d'entre vous de remettre les couverts sur les nappes en papier, cette année 2023 devrait être le point de départ d'une nouvelle fête...

La Fête des villages et des quartiers !

En effet, la municipalité a à cœur de vous voir fêter ce rendez-vous sur une période plus large et a donc décidé de ne plus se rattacher à la date nationale de la Fête des voisins afin de vous laisser la possibilité d'organiser votre soirée selon les particularités de chaque village ou quartier.

Un kit de soirée

À cette occasion, la Ville met à votre disposition un kit de soirée. Il est à retirer après avoir informé le service Démocratie participative de la date de votre fête : democratieparticipative@ville-guerande.fr.

Un concours photo

Comme l'année précédente, une planche apéro* est mise en jeu lors d'un concours photo. Il s'agit d'immortaliser votre groupe de voisins lors de cette soirée. La photo la plus plébiscitée à l'issue d'un vote sur la page Facebook « Ville de Guérande » sera sélectionnée et remportera ce prix. Pour participer, envoyez-la par mail au service Communication : communication@ville-guerande.fr

Attention, assurez-vous d'avoir l'autorisation des personnes que vous photographiez car elle sera diffusée sur les réseaux sociaux dans le cadre du concours. Conditions et règlement sur www.ville-guerande.fr

En résumé :

1. J'informe le service Démocratie participative de la date de mon évènement.
2. Je contacte le service technique si j'ai besoin de matériel.
3. Je retire mon kit en mairie.
4. Je fais la Fête et je participe au concours photo en ayant pris connaissance du règlement.

* Une planche apéro en forme de carte du territoire est gravée au nom du quartier lauréat chaque année. Ce quartier la conserve toute l'année puis elle est remise en jeu pour le prochain gagnant.



Ouverture de la saison culturelle

À vos agendas ! La saison culturelle d'Athador fera sa rentrée le vendredi 29 septembre, avec sa traditionnelle soirée d'ouverture gratuite et ouverte à tous.

Les spectacles de l'année 2023-2024 vous seront présentés en images, avant de laisser place à un spectacle musical et chanté, qui se rive de l'amour. Avec « J'ai tué l'amour » les deux musiciennes Elsa Birgé (chanteuse du groupe Odeia, accueilli en avril 2023 à Athador, à la voix subjugante) et Linda Edsjö, reprennent un répertoire de vieilles chansons d'amour, dont celle de Barbara qui donne son nom à ce concert lumineux, subtilement pop, tendrement espiègle. Il y a même beaucoup de couleurs dans les drôles d'instruments, parfois des jouets, manipulés par ces deux comparses. On y entend, réinventés par l'interprétation des deux femmes d'aujourd'hui, des refrains d'amoureux frustrés, jaloux, malheureux, mais passionnés ! Un concert pensé presque sur mesure pour Guérande, avec le nom si évocateur de ce duo, Söta sälta (sucré salé en suédois).

+ d'infos

Centre culturel Athador
02 40 24 73 73 – athador@ville-guerande.fr

Point historique

Perché sur le coteau guérandais, le village de Clis possède une histoire riche et regorge de trésors patrimoniaux. Cette carte postale illustre l'activité d'extraction du granite utilisé dès le Moyen Âge pour la construction. Connue pour sa finesse, ce granite est privilégié pour la pierre de taille. À l'horizon se dessine la silhouette de la chapelle Sainte-Catherine. Datée de la fin du Moyen Âge, elle est le siège de la frairie de Clis, une communauté villageoise organisée autour d'équipements communs (puits, four, etc.).



Pour en savoir plus

Un parcours de découverte du patrimoine clissois constitué de 15 panneaux est à découvrir en famille cet été grâce à une boucle pédestre de 2,8 km, intégrée à l'itinéraire de randonnée « les coteaux » (départ de la place des Perrières).



Objectif de Développement Durable (ODD) n°15.1

Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres (...), en particulier les forêts

Inauguration du verger des mimosas

Une vidéo a été tournée lors de l'inauguration du verger, le 12 avril dernier. Retrouvez-la sur les réseaux sociaux de la Ville !

 @villeguerande

 @villedeguerande

Retour en images



Salon des métiers d'art



Nouvel équipement à La Pradonnais

BILAN DE MI-MANDAT

Nous sommes arrivés à mi-parcours du mandat municipal et il nous a semblé important de faire le bilan politique des trois années écoulées.

Nous avons été très présents aux réunions du conseil municipal, apportant la contradiction lorsque c'était nécessaire et suscitant des débats sans toutefois avoir toujours des réponses aux nombreuses questions que nous posions au Maire de Guérande et à sa majorité. Nous tenons ici à remercier les adhérents de l'association « Vivons Guérande Écologique et Solidaire » qui ont toujours été présents pour nous aider à préparer les conseils municipaux.

Notre participation à toutes les commissions nous a permis d'avoir une vision globale de la vie communale et d'exprimer notre point de vue sur différents sujets. Mais la majorité ne conçoit pas ces commissions comme des lieux de co-construction et elle y présente les projets importants lorsque ceux-ci sont déjà finalisés (tels la réhabilitation du complexe sportif Jean Ménager, ou la future rénovation de l'école du Bois Rochefort pour un montant de 8 millions d'euros sans que nous ayons eu à ce jour la moindre information sur ce projet).

Nous avons vivement contesté certaines décisions prises par la majorité sans qu'il ait eu de discussions préalables, comme par exemple :

- le report de la construction de l'école de Maison Neuve au prochain municipe
- la vente de l'immeuble du quartier Saint Jean
- l'annulation de la fête médiévale en 2023.

Nous avons plusieurs fois dénoncé cette situation, y compris dans les médias, en nous regroupant avec les autres élus minoritaires et en rappelant que tous réunis nous représentons plus d'électeurs que la majorité actuelle.

Nos positions se sont également exprimées dans les différentes tribunes du Guérande Magazine sur des sujets d'actualité : l'écologie, la sobriété durable, les jardins partagés, la précarité, etc...

Cette tribune reste pour nous très importante car peu d'occasions nous sont données d'exprimer notre vision directement aux Guérandais, même si la plupart des membres de VGES sont impliqués et actifs dans différentes associations locales, écologiques, culturelles, solidaires.

Nous regrettons également le manque de communication et d'informations de la communauté d'agglomération Cap Atlantique en direction des élus et des citoyens de Guérande, car beaucoup de décisions importantes se prennent à ce niveau quand à l'avenir des infrastructures de notre commune et des autres communes de la Presqu'île.

En tant que conseillers municipaux, nous attendons de l'équipe majoritaire plus d'engagement en matière écologique: plus de pistes cyclables et une recherche d'alternatives aux déplacements polluants, plus d'alimentation bio dans les cantines et plus de soutien aux agriculteurs en bio, ... Et dans le domaine de la solidarité: une véritable lutte contre la précarité et l'exclusion, la mise à disposition de plus de logements d'urgence pour éviter que certains de nos concitoyens ne passent l'hiver dans la rue comme ce fut le cas l'hiver dernier.

Notre équipe continuera à défendre ses idées et celles des citoyens qui les partagent pour que la « Démocratie Participative » se concrétise réellement à Guérande!...

Vivons Guérande écologique et solidaire !



mercedes.forge@ville-guerande.fr
jean-noel.desbois@ville-guerande.fr
gaelle.estay@ville-guerande.fr
alain.legentil@ville-guerande.fr
<https://vges.fr>

A mi mandat, des élus minoritaires partagent le constat d'un bilan municipal décevant

Voilà 3 ans, les électeurs guérandais choisissaient leur municipalité, à la majorité relative avec un faible taux de participation (35,64%).

Sans nullement contester sa légitimité, on pouvait s'attendre à ce que ces conditions ouvrent un municipe de concertation et de compréhension aux aspirations diverses.

Le bilan de la majorité, pourtant, tant sur le fond que sur la forme, est décevant. Bien des Guérandais constatent, comme nous, des dysfonctionnements, comme

- L'annulation sans concertation de l'édition 2023 de la Fête Médiévale
- Des ambassadeurs « représentants des quartiers et villages » toujours pas nommés
- Un manque de contreparties claires pour les habitants du Bd de Gaulle et de Clis après l'annulation de la déviation nord
- Des pistes cyclables qui se font attendre
- La vente du Carré St-Jean dans des conditions très discutables
- L'abandon de l'étang de Bouzaire, lieu de vie collectif de ce village

Pour les élus, l'espace démocratique est réduit au minimum :

Des Conseils municipaux et commissions en nombre restreint (presque le minimum légal), des questions posées restées sans réponses, des groupes de travail thématiques qui ne se réunissent pas, des sujets importants non présentés...

Une augmentation désinvolte des impôts

La facilité avec laquelle la municipalité a recours à l'impôt est particulièrement choquante. Si elle invoque son ambition (louable) de faire des travaux d'investissement, elle n'est pas en mesure de réaliser le volume de ceux qu'elle programme. À quoi sert donc de prélever sur le contribuable de nouveaux fonds pour des travaux qu'on ne réalise pas ?

Des groupes minoritaires responsables

Oui, parfois, l'opposition s'oppose. Il lui appartient en effet de porter une autre parole et de maintenir la vigilance sur le respect du bien commun dans les décisions prises. Elle est présente aux commissions et sans opposition systématique, ni attaques personnelles, elle vote une large part des délibérations proposées. L'équipe des élus de la ville de Guérande ne se restreint pas à l'équipe des élus majoritaires, tous représentant tout autant leurs concitoyens.

Les minorités signataires de cette tribune ont une volonté du « meilleur » pour Guérande

Nous souhaitons que soient élaborés en concertation les projets suivants :

Un plan de circulation global.

Un projet de politique de sécurité et de prévention.

Un plan de maîtrise des dépenses, face à l'inflation et aux charges qui se superposent.

Nous avons pour Guérande une autre ambition

Les choix qui ont été faits depuis 3 ans, ne peuvent nous satisfaire dans la mesure où nous estimons en être écartés. Nous souhaitons que cela change dans les prochains mois. Forts de la confiance de nombreux Guérandais, les élus signataires de cette tribune continueront de travailler pour Guérande. C'est leur devoir conforme à leurs valeurs.

Catherine Bailhache, Jean luc Baholet, Sylvie Costes, Yannick Danio, Charles de Kersabiec, Anouk Paolozzi Dabo

Chères Guérandaises, chers Guérandais,

Avant de vous souhaiter un bel été et de vous laisser profiter des merveilles de notre territoire, nous souhaitons aborder avec vous quelques sujets de l'actualité récente.

Préserver la ressource en eau

S'il est encore nécessaire de le rappeler, la sécheresse de l'été dernier a été révélatrice du caractère vulnérable de notre approvisionnement en eau. Seules des politiques de transformation de nos usages de l'eau nous permettent d'éviter des ruptures brutales. De nombreux chantiers nationaux restent encore à construire ou à accélérer tant l'eau est trop fréquemment considérée comme une ressource inépuisable.

A Guérande, nous avons pris la décision de nous adapter face aux restrictions d'usage de l'eau. Pour économiser la ressource tout en continuant à profiter d'un cadre de vie agréable, nous avons installé des cuves sur plusieurs bâtiments municipaux pour récupérer l'eau de pluie. Cette mise en place nous permet de continuer à arroser certains massifs tandis que d'autres seront remplacés par des plantes moins consommatrices en eau.

Il est important de mieux connaître ce que nous devons défendre. A cet effet, nous avons récemment inauguré la nouvelle exposition temporaire : « *Fontaine, boirai-je de ton eau ?* » Si l'eau est invariablement le premier besoin de l'homme, les sentiments ressentis à son égard n'ont cessé d'évoluer au cours de l'histoire. Tour à tour appréciée, vilipendée, sacralisée avant d'être maîtrisée, l'eau a tracé la géographie des villes. La Porte Saint-Michel mettra à disposition, jusqu'au 24 septembre, objets et documents témoignant de l'évolution de notre rapport à l'eau, de ses usages domestiques et de ses modes de consommation individuelle et collective.

Gens du voyage : à quand une action de l'État ?

Chaque année, nous faisons face à des installations illégales de la communauté des gens du voyage sur des terrains publics ou privés non prévus pour leur accueil. Nous réitérons une nouvelle fois notre appel pour que l'État acte des solutions efficaces pour condamner très durement de tels agissements qui vont à l'encontre de la loi. A chaque fois, nous déposons systématiquement une plainte dès qu'il s'agit d'un terrain public et nous incitons les propriétaires des terrains privés à le faire afin que nous puissions lancer une procédure d'expulsion. Un délai légal de deux semaines est nécessaire à la sous-préfecture de Saint-Nazaire pour mettre fin à ces installations illégales.

Monsieur le Maire avait envoyé un courrier à une élue de la représentation nationale en juillet de l'année dernière : « *Je souhaite attirer votre attention sur les installations*

illicites récurrentes des gens du voyage sur le territoire de Guérande. Chaque année, nous faisons face à de nombreuses installations illégales et malgré les nombreuses plaintes déposées, ce phénomène s'intensifie. Chaque année, Cap Atlantique investit massivement avec l'appui des communes pour répondre aux obligations légales, coûteuses et contraignantes quant à l'accueil des gens du voyage mais, nous nous retrouvons, une fois encore, dans cette même situation d'abus de droit. A l'instar de la loi relative à l'expulsion des squatteurs, il est urgent que l'État acte des solutions efficaces pour condamner très durement de tels agissements qui vont à l'encontre de la loi. Je vous demande, donc, de vous positionner sur ce sujet afin de faire évoluer la législation en faveur de plus de possibilités d'actions pour les Maires. » Malheureusement, cette lettre est restée sans réponse !

Parce que nous savons que ces situations sont sources de craintes et de désagréments pour nombre d'entre vous, nous tenions à vous redire notre engagement le plus total afin d'empêcher ces installations illégales.

Incivilités contre les élus : cela ne peut plus durer !

Comment ne pas citer la démission du maire de Saint-Brevin-les-Pins, à deux pas de chez nous, dans cette tribune ? Victime d'un incendie criminel et de harcèlement répétés ainsi que sa famille, il a décidé de démissionner de son mandat. Cette situation a ému l'opinion publique et la classe politique jusqu'au sommet de l'État. Depuis plusieurs années, les menaces et violences faites aux élus s'accroissent indéniablement dans une certaine indifférence : les faits de violence signalés ont augmenté de 32% entre 2021 et 2022, et ils progressent encore en ce début d'année.

Dans l'exercice de notre mandat, nous sommes les premiers à constater cette montée de la violence. Nous déplorons gravement ces comportements et demandons à l'État d'agir avec force pour protéger l'échelon local, au plus près des habitants. Les maires et les élus locaux sont les premiers maillons de la chaîne républicaine et en demandant une plus grande protection des élus, nous demandons à mieux défendre notre démocratie locale.

Parce qu'il est nécessaire d'être exemplaire, nous demandons à la classe politique nationale d'être irréprochable dans l'exercice de ses fonctions. Comment peut-on demander l'exemplarité à toutes et tous quand certains parlementaires se prêtent à un spectacle désastreux à l'Assemblée Nationale ? « *L'exemplarité n'est pas une façon d'influencer les autres. C'est la seule.* » écrivait le philosophe Albert Schweitzer. Comptez sur nous pour l'être !

Nous vous souhaitons un très bel été !

La Majorité municipale

Le Maire vous répond



Monsieur le Maire, 30 km/h dans le centre de Guérande, ça paraît un peu exagéré, non ? Quel est l'intérêt de cette mesure ?

Marie-Noëlle

Lors de mes rencontres sur le terrain et particulièrement pendant les permanences de « J'ai rendez-vous avec mes élus », la première préoccupation des citoyens rencontrés était de loin la vitesse sur les routes. Que ce soit dans le centre-ville ou dans les villages, tous nos quartiers sont concernés ! Afin de répondre à cette demande, nous avons pris la décision d'instaurer la « ville à 30 km/h ». Cette transformation que vous avez pu découvrir dans le Guérande Magazine de l'été dernier et qui a été appliquée en avril imposera progressivement, sur l'ensemble des voies communales, une circulation à 30 km/h.

Parce qu'un piéton ou un cycliste a 90 % de chance de survie lors d'un choc à 30 km/h alors qu'il n'en a que 20 % à 50 km/h, Guérande en « Zone 30 » a donc été un choix nécessaire pour la sécurité de tous. Cette mesure s'accompagnera également d'aménagements de sécurité comme nous avons déjà pu le faire à « La Nantaise ». Ajouts de coussins berlinois, écluses, plateaux surélevés... les dispositifs sont nombreux mais nécessitent un budget conséquent pour être efficaces afin de casser la vitesse sur nos routes et sécuriser la pratique des mobilités douces : ils seront déployés petit à petit en commençant par les zones les plus accidentogènes.

Vous souhaitez vous aussi adresser une question à Monsieur le Maire ?
Envoyez-nous votre message à l'adresse communication@ville-guerande.fr



Où sont passés les panneaux 30 km/h avenue de bonne source ? Ils ont disparu depuis la mise en place de cette mesure et j'ai l'impression qu'ils contribuaient à la réduction de la vitesse.

Maxime

La commune étant passée à 30 km/h sur l'ensemble de la voirie communale, nous avons souhaité enlever un certain nombre de panneaux pour réduire la pollution visuelle engendrée. Si nous constatons que certains appuient sur l'accélérateur depuis leur disparition, nous pourrions en replacer à des endroits accidentogènes. N'hésitez pas à solliciter la police municipale pour venir constater !



J'ai loupé les nouveaux éclairages festifs de l'intra-muros en début d'année. Quels sont les prochains ?

Nadine

Un nouvel éclairage pour célébrer l'été débutera le samedi 8 juillet et prendra fin le dimanche 3 septembre. Il sera remplacé temporairement par un visuel dédié à l'évènement « Les Celtiques » du 7 au 15 août. Par la suite, je vous invite à retenir ces quelques dates pour découvrir les nouveaux éclairages festifs qui embelliront les remparts et la Collégiale : du 16 septembre au 15 octobre, pour les Semaines guérandaises du développement durable, et à partir du 2 décembre pour les illuminations tant attendues de Noël !



LE GUÉRANDE ROLLER TOUR

Le Guérande Roller Tour du 11 juillet sera le top départ des Parenthèses Guérandaises. Les boulevards seront réservés aux rollers et trottinettes pour un moment festif grâce au « Roller Brass Band » une fanfare sur roller.

Rendez-vous sur le **Parking du Marché au Bois**

Mardi 11 juillet, de 19h à 21h
Mardi 22 août, de 19h à 21h

Gratuit, ouvert à tous
et sans réservation.

LE VILLAGE VIGNERONS

Venez rencontrer ces vignerons qui s'associent le temps d'une journée à des producteurs de la presqu'île pour vous offrir un moment convivial, gourmand et authentique. Dégustations de vins, d'huîtres et de terrines locales accompagnées d'une ambiance festive !

Place Saint-Aubin

Mercredi 26 juillet, de 17h à 22h

Ouvert à tous,
4€ pour la dégustation des vins.

LE BUS DÉ'TOURNÉ BAR À JEUX NOMADES

Le Bus Dé'tourné s'installe au pieds des remparts ! Il vous ouvre ses portes et met à disposition ses 180 jeux de société pour animer vos soirées. Il propose aussi une cuisine gourmande avec au menu : planches apéritives, tartines et desserts à base de produits locaux et de saison.

Place du Marché au bois

Samedi 22 juillet, de 18h30 à 22h
Samedi 5 août, de 18h30 à 22h
Samedi 19 août, de 18h30 à 22h

Gratuit, ouvert à tous
et sans réservation.

LE MARCHÉ DES BOUQUINISTES

Cartes postales, vinyles, bandes-dessinées ou romans d'un été, cette année encore, l'association des Bouquinistes de Bretagne Sud s'installe tous les jeudis place Saint-Aubin et vous offre balades et explorations littéraires.

Place Saint-Aubin

Tous les jeudis de l'été
Du 13 juillet au 24 août inclus
De 10h30 à 18h

Gratuit, ouvert à tous
et sans réservation.



© Christophe Lorsch



© Ville de Guérande



© Bus Dé'tourné



© Ville de Guérande

Continuez la soirée
avec un

LA VOIX DES ORGUES

Tous les vendredis de l'été, vous pourrez assister à des concerts dans la collégiale avec la Voix des Orgues. L'occasion de rencontrer de grands interprètes français et internationaux dans une cadre exceptionnel.

Collégiale Saint-Aubin

Tous les vendredis de l'été
Du 21 juillet au 18 août inclus
À 21h

Attention : concert à 16h le vendredi 11 août

10€, gratuit pour les moins de 18 ans.

+ DINFOS contact@lavoixdesorgues.org
www.lavoixdesorgues.org



© La Voix des Orgues



© Jacinte

ZYC'Ò REMPARTS

Festival devenu incontournable, Zyc'ò Remparts est de retour pour une neuvième édition avec le format habituel : deux scènes à la Coulée verte. Au programme cette année : Merzhin, Do the dirt, Pheroce et Beryce. Un programme audacieux où artistes émergents côtoient les plus grands.

La Coulée Verte

Samedi 15 juillet, à partir de 18h

Entrée libre,
Restauration sur place.

CONTACT zycorockblues@gmail.com

CINÉ-REMPARTS

Le Boulevard du Nord se transforme cette année encore en une gigantesque salle de cinéma à ciel ouvert. Préparez vos couvertures et vos coussins, ou profitez des transats pour ces séances de ciné en plein air. En plus du film, nous vous réservons une surprise lors de chaque projection !

Boulevard du Nord

Samedi 22 juillet à 22h30 :

'Le château ambulancier', de Hayao Miyazaki

Samedi 5 août à 22h :

'E.T.', de Steven Spielberg

Samedi 19 août à 21h30 :

'La-haut', de Pete Docter et Bob Peterson

Gratuit et ouvert à tous.

CONTACT 02 40 15 60 40
communication@ville-guerande.fr



© Ville de Guérande

LES CELTIQUES

Chant, danse, musique de Bretagne et d'ailleurs feront vibrer la cité médiévale pendant 3 jours. Les Celtiques de Guérande vous feront découvrir une nouvelle fois tout l'éclat et le foisonnement du monde celtique. Alors venez, petits et grands, découvrir et vivre des moments inoubliables alliant tradition et modernité.

Boulevard du Nord

Les vendredi 11, samedi 12
et dimanche 13 août

+ DINFOS www.lesceltiquesdeguerande.bzh



© Léo Pauget

VISITES NOCTURNES À LA PORTE SAINT-MICHEL

Plongez dans l'histoire à la rencontre de personnages haut en couleur, tout droit sortis d'une époque révolue ! Suivez nos guides-comédiens au travers cette visite théâtralisée, ponctuée de surprises pour toute la famille.

Porte Saint-Michel

Tous les jeudis de l'été
Du 13 juillet au 24 août inclus
À 20h30

6€ pour les adultes,
4€ pour les 6-18 ans
et gratuit pour les moins de 6 ans.

CONTACT
Réservation obligatoire
02 28 55 05 05 — porte.saintmichel@ville-guerande.fr



© La Voix des Orgues

LES MARDIS SPORTIFS

Billard, pétanque et bien plus encore, chaque mardi, différentes activités vous sont proposées. En famille, entre amis ou en solo, venez vous dépenser et découvrir de nouveaux sports proposés par des associations Guérandaises !

Boulevard du Nord

Tous les mardis de l'été
Du 18 juillet au 8 août inclus
De 17h à 18h

Gratuit, ouvert à tous
et sans réservation.

CONTACT

LE VIDE-ATELIER DU GRAG

Le Groupe de Recherche Artistique Guérandais est une association d'artistes, peintres et sculpteurs, qui a pour but de promouvoir les artistes de Guérande. Venez découvrir leur vide-atelier : l'occasion pour eux d'exposer leur travail et peut-être pour vous d'avoir un coup de cœur artistique...

Boulevard du Nord

Samedi 19 août, de 10h à 18h

Gratuit et ouvert à tous.
Découvrez aussi leur exposition,
du 1^{er} au 16 septembre, au centre culturel Athanor.

CONTACT

OPEN AIR

Pour sa 4ème édition, le festival Open Air vous invite à vous retrouver à la fin de l'été, autour d'une journée conviviale. Différentes animations seront proposées durant l'après-midi : structures gonflables, jeux en bois, espace maquillage, spectacle aérien avec la compagnie « les Zétras » et contes et histoires avec Mille-Feuilles et Petit Lu.

Pour animer la soirée, une scène ouverte laissera la place à 4 groupes : les Chicots de Labellas, Bro Gwenn Reggae Band, Glao et Lupo.

La Coulée Verte

Samedi 26 août, à partir de 15h
et toute la soirée.

Gratuit et ouvert à tous.
Restauration sur place.



© Léo Pauget

Retrouvez le détail des animations des parenthèses guérandaises
sur les réseaux sociaux de la Ville et sur www.ville-guerande.fr



Infos : 02 40 15 60 40

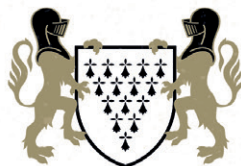
Ne pas jeter sur la voie publique. N° de licence : 1114608 (1) / 1114609 (2) / 1114610 (3)



juillet et août

parenthèses guérandaises

un été à composer



Ville de
Guérande

www.ville-guerande.fr